



Garde d'enfants pension alimentaire et déménagement

Par **sebastien78100**, le **02/11/2008** à **19:20**

Bonjour,

je suis un père séparé depuis plusieurs années, j'ai deux fils qui vivent avec leur mère. Depuis, six ans j'assume les trajets entre le domicile de leur mère et le mien qui représente 1 heure de transport allée et une heure de transport retour tous les 15 jours et la moitié des vacances scolaires.

J'avais même investi dans une voiture pour pouvoir aller les chercher mais malheureusement, celle-ci a rendu l'âme.

Cependant, leur mère vient de déménager à deux heures de transport allée et deux heures de transport retour de chez moi. Elle m'impose de les ramener à 20h00 le dimanche soir. Je souhaite faire changer l'horaire, que dois-je faire ?

Elle ne veut pas assumer la moitié des trajets. Quels sont mes recours pour faire changer cela ? Est-ce que j'ai le droit de déduire de la pension alimentaire les frais que cela engendre ?

De plus, un jugement a été rendu cette année, mais arriver devant le juge elle a prétendu être seule alors qu'elle vit avec quelqu'un.

La pension alimentaire peut-elle être revue à la baisse, car elle n'a pas dit que ces charges étaient divisées par deux.

Merci pour votre réponse

Par **domi**, le **02/11/2008** à **19:43**

Bonsoir ,

[fluo]Est ce que j'ai le droit de déduire de la pension alimentaire les frais que cel engendre ?

[/fluo] : non , ne faites surtout pas ça , ça se retournerait contre vous.

Il vous appartient de saisir le JAF et de lui faire part de la situation. Lui seul sera apte à prendre les décisions lorsqu'il aura en mains les nouveaux éléments. Domi